

Jeudi

27
février
2025

9h-17h
PALAIS
DES CONGRÈS
DE LORIENT



**LAISSEZ-MOI
KOZHER :**

Lutter contre les maltraitances
en fin de vie à domicile

TABLES RONDES
STANDS & ATELIERS



> SYNTHÈSE

Cette journée de réflexion a permis de partager des témoignages citoyens, des expertises de terrain et des pistes d'actions concrètes pour prévenir les maltraitements en fin de vie à domicile. Elle s'est articulée autour d'une table ronde et de nombreux retours de professionnels, bénévoles, aidants et citoyens engagés, suivis l'après-midi par des ateliers proposant des outils concrets qui seront bientôt disponibles sur les territoires.

TABLE RONDE

« COMMENT LA BIEN-TRAITANCE PEUT DEVENIR MALTRAITANCE ? »

1

La maltraitance a été définie dans la loi du 7 février 2022 et est condamnable. Elle est le résultat de débordements, parfois involontaires, dans des contextes émotionnellement insoutenables. Elle peut survenir dans un contexte d'amour ou d'attention, notamment en fin de vie, où les émotions sont intenses, le pré-deuil impossible et les repères fragiles.

2

Nous avons interrogé la manière dont la bien-traitance devient un repère : il faut maintenir le pouvoir d'agir de la personne concernée jusqu'au bout de la vie ; inciter tout citoyens, en les informant et s'ils le souhaitent, à exprimer leurs volontés et à en garder une trace écrite accessible ; il faut apprendre à questionner ses gestes, à se mettre à la place de l'autre, à ne pas imposer ce qu'on pense être « bien ». Les proches aidants sont en risques d'épuisement et les aidants professionnels peuvent être dans la répétition d'actions qui freinent l'accompagnement global personnalisé.

4

L'accompagnement des aidants et non leur formation, pour poursuivre la distinction avec les professionnels, pas à pas et le respect du rythme de chacun sont des clés pour éviter les dérives malgré la bonne volonté.

3

Le signalement -pourtant obligatoire- des maltraitements reste peu pratiqué malgré l'obligation légale ; la maltraitance en fin de vie, dans le huis clos du domicile rend le dispositif de signalement complexe notamment à cause du temps d'investigation et la situation de fin de vie de la victime. La question du dialogue restauratif a été une piste de réflexion.

CONFÉRENCE

« DROIT AUX CHOIX - DROIT AUX RISQUES : LIBERTÉ ET SINGULARITÉ DES PERSONNES ÂGÉES »

ACCOMPAGNER SANS EFFACER

Réflexions autour du vieillissement et de la dignité

Derrière les gestes d'aide, derrière les bonnes intentions des professionnels ou des proches, un risque plane : celui de déposséder la personne accompagnée de sa propre existence. C'est ce paradoxe qui a été mis en lumière ce jour.

« QUAND JE SUIS COUCHÉE AVEC MON MARI, JE SUIS SA FEMME. »

Tout commence par une phrase d'une femme refusant le lit médicalisé proposé pour son conjoint :

« Quand je suis assise au bord du lit, je suis l'aidante. Quand je suis couchée avec lui, je suis sa femme. »

Un refus simple, mais qui dit tout. À trop vouloir standardiser, sécuriser, médicaliser, on oublie parfois l'essentiel : le lien, l'identité, le sens.

LE RISQUE SILENCIEUX DE LA MALTRAITANCE

« ORDINAIRE »

La maltraitance n'est pas toujours brutale ou visible. Elle peut être subtile, diffuse, presque bienveillante en apparence. Elle prend la forme de décisions prises "pour" la personne, mais sans elle.

« Ce que vous faites pour moi, sans moi, vous le faites contre moi »

rappelle Jean-Jacques Amyot. Ne pas consulter, ne pas négocier, c'est parfois déjà faire disparaître.

MÊME AVEC DES TROUBLES COGNITIFS, ON PEUT (ET ON DOIT) NÉGOCIER

Une des idées fortes de la conférence est celle de la négociation, y compris avec les personnes en perte d'autonomie ou atteintes de troubles cognitifs. L'exemple de Jacqueline, en EHPAD, refusant sa toilette et frappant : en discutant, en aménageant, en écoutant, la situation s'est pacifiée. Elle a retrouvé un sentiment de contrôle, une part de dignité.

DÉCIDER, C'EST ENCORE EXISTER

Le cœur du message, c'est cela : accompagner, ce n'est pas prendre les rênes à la place de l'autre, c'est lui permettre de continuer à "faire avec" – avec ses capacités, ses limites, mais aussi ses volontés. Une anecdote forte l'illustre : une autre Jacqueline, surmédicalisée, hospitalisée, apprend par hasard qu'elle va "sortir samedi". Elle panique. Ce n'est pas la sortie qui est le problème, c'est de ne pas avoir été actrice de la décision.

« Arriver au même résultat, avec ou sans moi, ce n'est pas la même chose. »

VIEILLIR, CE N'EST PAS CESSER D'ÊTRE UNE ÉNIGME

**« Rencontrer un homme,
c'est être saisi par une énigme. »**

Emmanuel Levinas

La conclusion s'ouvre sur cette très belle citation.

C'est peut-être cela, l'enjeu du grand âge : ne jamais réduire une personne à son état, son âge, son dossier.

Accompagner, c'est continuer à rencontrer, à dialoguer, à reconnaître la part mystérieuse de l'autre.

En somme, il ne s'agit pas de faire "à la place", mais de faire "avec". Et dans le respect des volontés de la personne lorsqu'elles ont été exprimées. Car sinon, à trop vouloir aider... on efface et on peut passer de la bientraitance à la maltraitance.

RESSOURCES UTILES

| 3977 |

Numéro national de signalement des maltraitances envers les personnes âgées et les personnes handicapées.

| <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/> |

Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées.

| Guide CNSA/ANESM |

Bonnes pratiques pour prévenir les maltraitances à domicile.

| Formation "Derniers secours" |

Initiation citoyenne à l'accompagnement en fin de vie.

| France Alzheimer |

Accompagnement des aidants, formations et groupes de parole.

| Gérontopôle Bretagne |

Réseau régional d'acteurs du bien vieillir et de l'innovation sociale.